

# La Force du Témoignage d'un JUSTE : ARISTIDES DE SOUSA MENDES

Intervention de Mgr. Jean Pierre Ricard, Archevêque de Bordeaux

à BORDEAUX - Jeudi 17 Juin 2004

Mesdames, Messieurs,

Je dois vous avouer que c'est en arrivant à Bordeaux que j'ai découvert ce qu'avaient été en 1940 la résolution du Consul du Portugal dans cette ville, Aristides de Sousa Mendes, son courage et la force de son témoignage.

Il y a parfois dans la vie des décisions que l'on redoute de prendre tant on pressent que le prix à payer va être terrible et que pourtant il faut savoir prendre si on veut être en vérité, en fidélité, avec soi-même, avec sa conscience, avec ses convictions profondes, avec sa foi. C'est en deux jours et trois nuits, les 14,15,16 juin 1940 que Sousa Mendes va mûrir la décision qui va faire basculer sa vie.

Bordeaux est alors une étape importante pour tous ces réfugiés qui fuient la persécution nazie et l'invasion des troupes allemandes. Ils sont très nombreux et parmi eux, des milliers de juifs. Ils cherchent à fuir, souhaitent passer en Espagne, gagner le Portugal pour éventuellement s'embarquer pour le Nouveau Monde. Ils demandent des visas. Le Consul du Portugal en avait accueillis quelques uns, dont le Rabbin Kruger et sa famille. Pourtant le Ministre des Affaires étrangères du Portugal avait informé les consuls par la circulaire du 11 novembre 1939 qu'il leur était interdit de délivrer des visas sans l'autorisation préalable de Lisbonne. Devant les réponses négatives reçues, le Consul Sousa Mendes avait décidé de passer outre. Mais fallait-il aller plus loin ? Une parole du Rabbin Kruger l'avait interpellé : "Ce n'est pas seulement moi qu'il faut aider, mais tous mes frères qui risquent la mort." Fallait-il vraiment aider tout le monde ou au moins le plus possible ? Fallait-il enfreindre aussi ouvertement les consignes de l'État ? Un Consul ne doit-il pas d'abord faire respecter les intérêts, les lois et les décisions du pays qu'il représente ? Allait-il apparaître comme un mauvais consul ?

Sousa Mendes pressent également les conséquences de sa décision : Il risque la révocation, la fin de sa carrière consulaire, l'opprobre d'un certain nombre de ses concitoyens, et nous savons le temps qu'il faudra à sa réhabilitation. Il entrevoit les conséquences financières de sa décision sur sa famille, sur sa femme, sur ses enfants, sur lui. encore pourrait supporter les conséquences de son choix, mais ses proches ..? Il ne leur cache pas les conséquences de la décision qu'il prend : *"Je ne sais ce que l'avenir réserve, à vous tous, et à votre mère ? Matériellement la vie ne sera pas aussi brillante que ce qu'elle a été jusqu'à ce jour ..."* Il sent bien que seront finis un certain train de vie, les réceptions, un personnel nombreux, l'entretien de la majestueuse maison du "Passal" de Cabanas de Viriato au Portugal.

Dans une situation pareille certains auraient fait taire leur conscience, se seraient retranchés derrière le devoir de réserve, l'obéissance à l'État, les obligations professionnelles. D'autres auraient discrètement signé quelques visas tout en ménageant l'avenir de leur carrière. Surtout, pas de risques, pas de vagues...!

Lui fait un autre choix. Sa conscience l'appelle à sauver le plus grand nombre. Rien ne doit passer avant une solidarité avec tous. Sa décision est prise. Il l'exprime ainsi : *Tous sont des êtres humains et leur statut dans la vie, religion ou couleur de peau n'a pour moi aucune importance... Je suis chrétien, et comme tel, je crois que nous devons faire en sorte que ces réfugiés ne soient pas exterminés. Un grand nombre d'entre eux sont juifs. Parmi eux beaucoup d'entre eux ont des situations importantes qui, compte tenu de leur position sociale, en particulier comme dirigeants ont pris conscience de leur devoir de parler ou d'agir contre les forces d'oppression. Ils ont choisi de faire ce que dans leur cœur, ils avaient résolu de faire. Maintenant ils veulent aller là où ils auront la possibilité de lutter pour ce qu'ils considèrent comme juste... Ainsi je déclare que je donnerai allègrement un visa à tous, quel que soit celui qui me le demandera. Mon désir est d'être avec Dieu contre l'homme plutôt que d'être avec*

*l'homme contre Dieu.*” Il va contribuer à donner quelques 30 000 visas, dont 10.000 à des juifs. En route vers le Portugal, il continuera à signer des visas à Bayonne, à Hendaye. Il aidera des milliers de réfugiés à franchir la frontière espagnole.

Comme il l'avait pressenti, il sera invité à se justifier à Lisbonne. Il sera radié de la carrière diplomatique, condamné et réduit financièrement à la portion congrue. La pauvreté sera au rendez-vous pour lui, pour sa femme Angelina qui avait été pleinement solidaire de sa décision, pour ses enfants dont la plupart seront forcés à émigrer. Lui qui avait tant fait pour les réfugiés, il deviendra un réfugié dans son propre pays. Plus d'une fois, lui et sa femme s'adresseront pour manger à la cantine du foyer juif de Lisbonne.

En lisant le témoignage de sa vie, on peut se poser la question : où notre Consul du Portugal a-t-il puisé la force de prendre la décision qu'il a prise en juin 40. Lui-même nous donne la réponse : dans sa foi. En 1941 lorsqu'il est débouté de sa demande devant le Suprême Tribunal à Lisbonne, il affirmera sans détour : Le fait que le Tribunal ait considéré mon attitude comme une désobéissance me remplit de joie. J'ai réellement désobéi mais ma désobéissance ne me déshonore pas. Je n'ai pas obéi à des instructions qui, à mon avis , n'avaient pas d'autre but que livrer des milliers d'êtres humains à la persécution et à la fureur hitlérienne. Au dessus de ces instructions, il y avait, pour moi, la Loi de Dieu et c'est à cette loi que j'ai voulu me soumettre, sans les hésitations et les lâchetés d'un poltron. Le sens général de la religion se trouve dans l'amour du prochain. Étant chrétien, je n'ai pu me dérober à son emprise .” Sousa Mendes sait qu'il ne suffit pas de dire “Seigneur” pour entrer dans le Royaume de Dieu mais qu'il faut accomplir au quotidien la volonté de Dieu (cf.Mt 7,21). Il se veut le disciple de Celui qui a voulu se faire le compagnon de route de tout homme, ce Christ qu'on ne peut rencontrer qu'en accueillant le prochain :“J'ai eu faim, dit Jésus, et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez recueilli ...”(Mt 25,35).

Qu'il me soit permis, ce soir de remercier toutes les associations et les personnes qui ont contribué à réhabiliter la figure de ce Juste et à maintenir vivante sa mémoire. En effet, nous avons besoin aujourd'hui de son témoignage pour maintenir vivantes et fortes en nous les convictions suivantes :

- 1) Il est particulièrement important d'écouter la voix de sa conscience et de mettre en cohérence nos convictions et nos actes, quitte à payer le prix de décisions qui comportent pour ceux qui les prennent de réels risques. Nous sommes aujourd'hui dans une société où les décisions éthiques sont souhaitées, à condition qu'elles ne nous obligent pas à des choix cornéliens. Je vous renvoie au livre d'un sociologue Gilles Lipovetski, intitulé “Le crépuscule du devoir”. Aucune éthique de la responsabilité opposée à une éthique de la conviction, aucun appel au réalisme ne saurait nous dispenser du courage.
- 2) Il faut souligner l'importance des valeurs de fraternité, de solidarité de respect des autres à une époque où la violence se manifeste de nouveau autour de nous, que ce soit à travers l'antisémitisme, le racisme, l'islamophobie ou l'agression insidieuse de certains choix économiques. Monsieur le Grand Rabbin, je voudrais vous redire ce soir, au nom de l'Église catholique en France, notre solidarité fraternelle et notre condamnation la plus formelle de tous les actes antisémites qui ont touché la communauté juive ces derniers mois.
- 3) Il faut rappeler que l'obéissance à l'État qui est une juste exigence de notre vie en société n'est pas pour autant un absolu. Elle est conditionnée par le respect des droits humains et fondamentaux . Ceci est vrai en France, en Europe, dans le monde. On ne peut pas admirer aujourd'hui ce qu'à fait Sousa Mendes sans rester nous-mêmes vigilants sur le respect de la personne humaine de sa conception à sa mort et sur le traitement des réfugiés, des demandeurs d'asile et les sans papiers.
- 4 ) On oppose parfois obéissance à Dieu et écoute de la voix de sa conscience. Le témoignage de Sousa Mendes montre qu'il n'en est rien. Il met au contraire en évidence, à travers la tradition spirituelle qui était la sienne, que la voix de Dieu peut éclairer la conscience et affermir le courage de celui qui a une décision à prendre.

En tout cas, Sousa Mendes a trouvé dans sa foi en Dieu la force d'affronter l'adversité sans se laisser détruire par elle. Il a expérimenté dans sa vie la fécondité de la parole de Jésus : *“Heureux êtes-vous lorsque on vous insulte, que l'on dit faussement contre vous toute sorte de mal à cause de moi. Soyez dans la joie et l'allégresse car votre récompense est grande dans les cieux.”* (Mt, 5, 11-12). On peut dire que Sousa Mendes a ressenti dans sa vie un avant-goût de cette béatitude, tant il impressionnait ses proches, dans ses dernières années par sa sérénité, sa joie et sa paix intérieure.

Permettez-moi en terminant d'adresser à Dieu cette prière :

**“Seigneur notre Père, nous te rendons grâce pour Aristides de Sousa Mendes. Nous te remercions de lui avoir donné ton Esprit de lumière, de force et de courage. À son exemple, donne-nous d'être vigilants à tout ce qui peut blesser nos frères, dans leur corps, dans leur esprit, dans leur réputation, dans leur dignité. Donne-nous le courage de la parole qui engage et des actes qui libèrent. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.”**

**+ Jean-Pierre RICARD  
Archevêque de Bordeaux**